



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/396/Add.2
22 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 63 f) de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Informations objectives sur les questions militaires

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

Pages

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

Suède 2

37

SUEDE

[Original : anglais]
[13 décembre 1989]

1. En adoptant la résolution 43/75 G, - à une majorité écrasante - l'Assemblée générale a exprimé la conviction que l'adoption de mesures de confiance servant la franchise et la transparence contribuerait à éviter des erreurs d'appréciation quant au potentiel militaire et aux intentions d'autrui.
2. L'Assemblée générale s'est en outre déclarée convaincue dans la même résolution que des informations équilibrées et objectives sur toutes les questions militaires, touchant en particulier les Etats dotés d'armes nucléaires et les autres Etats militairement importants, contribueraient à instaurer la confiance entre les Etats. Il convient de souligner que les cinq Etats dotés d'armes nucléaires ont tous voté en faveur de ladite résolution.
3. En application de la résolution 43/75 G, les cinq Etats dotés d'armes nucléaires se sont engagés à faire preuve de franchise et de transparence dans tous les domaines d'activités militaires, que celles-ci se déroulent sur terre, dans les airs ou en mer.
4. Le Gouvernement suédois estime qu'il est nécessaire d'accroître d'urgence la franchise et la transparence en mer, en particulier en ce qui concerne le déploiement d'armements nucléaires navals. La Suède juge particulièrement troublant le secret qui entoure le déploiement d'armements nucléaires tactiques en mer.
5. La résistance qui se manifeste à l'égard d'une plus grande transparence en mer, en particulier en ce qui concerne le déploiement d'armements nucléaires, va à l'encontre d'une tendance générale qui vise à accroître la franchise et risque même de saper la crédibilité des appels à la franchise dans d'autres domaines d'activités militaires.
6. Nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience croissante de la nécessité d'une franchise et d'une transparence dans le monde. A l'Assemblée générale, les deux principales puissances militaires ont déclaré que l'idée fondamentale qui sous-tend la proposition dite du "Ciel ouvert" est d'instaurer la confiance et d'atténuer les tensions grâce à la transparence. Une autre manifestation de cette prise de conscience est le séminaire sur les doctrines militaires qui doit se tenir à Vienne dans le cadre des négociations de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Sur le plan régional, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a contribué à accroître la franchise et la confiance.
7. Les négociations qui se déroulent à Vienne sur des mesures propres à augmenter la confiance et la sécurité et sur les forces conventionnelles en Europe sont à présent bien lancées. Dans le cadre de ces négociations, des mesures ont été prises en vue de procéder chaque année à un échange annuel d'informations militaires sur les forces terrestres et les forces aériennes basées à terre.

/...

8. Auparavant, dans la même instance, un accord est intervenu sur l'établissement de rapports sur les activités navales ayant un lien fonctionnel avec des activités basées à terre. Le Gouvernement suédois considère que cela montre qu'il est possible d'adopter des mesures constructives dans le domaine des activités maritimes également.

9. Le Gouvernement suédois se félicite de l'inscription, à l'ordre du jour de la Commission du désarmement des Nations Unies, de la question des informations objectives sur les questions militaires. Cela constitue sans aucun doute une étape importante vers un dialogue positif en la matière, susceptible de promouvoir l'adoption d'autres mesures visant à renforcer la franchise et la sécurité.

10. Dans des réponses antérieures au Secrétaire général (incorporées aux rapports A/38/368, A/39/436, A/41/466 et A/42/435), la Suède a déjà présenté différentes vues concernant les informations objectives sur les questions militaires et les moyens de les obtenir, y compris les mesures qu'elle a prises à cette fin. Le Gouvernement suédois souhaite à présent y ajouter les vues qui précèdent pour examen par la Commission du désarmement.

11. Enfin, la Suède saisit cette occasion pour exprimer l'espoir que les Etats dotés d'armes nucléaires en particulier, qui ont tous voté en faveur de la résolution 43/75 G, respecteront sa recommandation et commenceront à faire preuve avec constance de franchise et de transparence dans tous les domaines d'activités militaires.
